

# informations *la* cgt

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Vos luttes dans la région  
Santé : 22 juin



Vie syndicale  
Europe : csi



Emplois-Territoires  
Sogerma

Dossier

## 48<sup>e</sup> congrès confédéral

Et maintenant ! Mettre en œuvre les décisions...



N°165 juin 2006

## Dossier

### 48<sup>e</sup> congrès confédéral



Editorial ..... 2

A la une ..... 3

- Forum Services Publics

Vos luttes dans la région ..... 4

- Santé 22 juin
- Personnels Sécu
- EDF
- 10 juin

Dossier ..... 5-8

- 48<sup>e</sup> congrès confédéral
- s'organiser pour mettre en œuvre
- nos responsabilités en région
- nouveau système de cotisation

Vie syndicale ..... 9

- Europe CSI
- CE Confédérale

Santé-Travail ..... 10

- SOGERMA

Brèves ..... 11

- Congrès
- Comité de pilotage
- Copire



Bourse du Travail  
19, place Saint-Sernin  
BP 7094  
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1€ • N° 165 • Juin 2006  
N° d'inscription à la CP 0206S05720

Directrice de la Publication :  
Martine Bernard-Roigt  
Tél. 05 61 23 35 52  
Fax 05 61 21 06 67  
e-mail : cgt.cmp@wanadoo.fr  
Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Imprimé par Imprimerie Midi-Pyrénées Impression

**"La Cgt nous la voulons, proche, solidaire, efficace".**

Cette phrase est le slogan du 48<sup>e</sup>, mais pour la Cgt, la volonté commune des délégués traduite dans les votes du 48<sup>e</sup> Congrès, est bien que cela devienne une réalité pour toutes nos organisations.

Les décisions prises vont dans ce sens, une Cgt qui se donne les moyens d'aller à la rencontre des salariés, là où ils sont comme ils sont.

Une Cgt solidaire à l'écoute du monde du travail. Une Cgt proche, et qui donc, travaille les différentes proximités qui peuvent être géographique, professionnelle...

Cela implique pour chacune, chacun d'entre nous, chacune de nos instances de se pencher sur nos modes de fonctionnement ainsi que sur la pertinence des "périmètres" de nos structures.

Et oui, nous avons à opérer une véritable révolution culturelle, afin d'être plus et mieux la Cgt. Une Cgt, véritable outil à disposition des syndiqués et des salariés. Une Cgt en capacité de rayonner et rassembler, sur des objectifs clairs, définis dans un cadre démocratique en conformité avec nos ambitions et orientations.

Oui, nous ambitionnons de changer la société et le monde du travail, alors donnons nous en les moyens. Au-delà de nos revendications, de nos exigences, nous avons à travailler nos outils pour qu'ils soient plus proches, plus efficaces, plus solidaires. La décision du 48<sup>e</sup> congrès de valider la nouvelle répartition des cotisations est la tâche à laquelle nous allons devoir nous atteler dès aujourd'hui. Ce nouveau système doit permettre à toutes les organisations Cgt d'avoir les moyens de leur fonctionnement, tout en priorisant le lieu incontournable, fondamental et structurant notre activité : **le Syndicat !** Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007 le nouveau système s'appliquera pour tous, à l'aube des vacances estivales chaque organisation a donc la nécessité de prendre à bras le corps ce dossier et à faire remonter l'exercice blanc, alors bonnes vacances à tous mais aussi bon travail pour que nous ayons tous les moyens de notre ambition : **"Une Cgt plus, proche, solidaire efficace" !**



**Gisèle Vidallet**  
Secrétaire générale UD31  
19 juin 2006



# Publics Défense, reconquête

## Services publics :

Cahors, un forum à l'automne pour construire l'action, nos propositions

Les services publics sont au cœur d'enjeux décisifs, de nombreuses réformes sont en cours mettant en cause leur cohérence et leurs missions. Notre région et le département du LOT sont le terrain d'expérimentations importantes : fusion DDE/DDAF (équipement, agriculture/forêt), réforme de l'Etat, réorganisation des services publics, transfert dans le cadre de la décentralisation... Le département du Lot est gâté question expérimentation et réforme !

Dans certains cas la réorganisation est commune à tous les départements, dans d'autres elle concerne un petit nombre et pour ce qui est de l'expérimentation de la réforme de l'administration départementale de l'Etat, la bien nommée "RADE", seul le Lot est concerné.

Le Lot a été choisi d'après un pré-projet présenté par les pré-

**La mobilisation des personnels et des usagers pour la défense des services publics grandit.**

fets du Lot, Tarn et Tarn et Garonne, la mise en oeuvre se fera "brique par brique" selon un calendrier assez long (3 ans) ; concernant les transferts aux collectivités territoriales, principe et cadrage ont été fixés par la loi ; enfin les restructurations d'autres services publics se décident à l'échelon central et sont imposés au niveau local.

Rajoutons une dernière couche à la complexité en indiquant que certains services sont concernés par des expérimentations différentes (DDE, Douanes) et que le tout se déroule l'année de mise en place de la LOLF\* dont la complexité aurait dû, de l'aveu même du Secrétaire Général aux

Affaires Régionales, écarter ou reporter toute velléité de réforme ou réorganisation des services publics !

La mobilisation des personnels et des usagers pour la défense des services publics grandit. L'action du 10 juin, même si elle n'a pas été au niveau escompté, et celle en préparation le 20 juin à EDF/GDF constituent des moments forts. Après la victoire du CPE, de nouvelles possibilités de faire reculer le gouvernement et de gagner sont possibles.

Dans ce contexte et face aux enjeux et défis à relever, l'UD du Lot, les syndicats et fédérations concernées, l'UGFF et le Comité Régional ont mis en place une démarche commune sur ces réformes : le Comité Régional du 19 mai a décidé d'organiser à l'échéance de l'automne 2006 un forum des services qui se tiendra à Cahors. Afin d'aider à sa préparation, il sera précédé d'une journée d'étude consacrée au rôle de l'Etat dans le service public et aux réformes résultantes.

Cet ensemble d'initiatives vise la construction d'un rapport de force capable d'imposer nos propositions et de réussir une manifestation de grande ampleur à Cahors pour la défense et la reconquête du service public.

D'autre part un tract sera élaboré cet été afin d'expliquer à tous, les tenants et aboutissants de l'expérimentation en cours dans le Lot.

Pour la construction de ce forum, nous disposerons de plusieurs outils et tout particulièrement de l'avis du Cestr sur les services publics de juin 2006.

Le dernier comité régional a décidé que l'initiative de Cahors constituait un axe prioritaire

du plan de travail du groupe de travail régional "Décentralisation/Services publics".

L'enjeu et la singularité de ce dossier font peser une lourde responsabilité sur les militants de la région. Pour autant, il s'agit bien de :

- Moraliser l'action des opérateurs publics et privés.
- Mettre usagers et salariés au cœur de la décision.
- Adapter les politiques publiques aux nécessités du territoire et non le contraire.

**Bref, reconnaître que les services publics sont incontournables pour le développement durable du territoire et pour le bien être des hommes et des femmes qui le peuplent. A nous d'en faire la preuve.**



# 22 juin, pour la santé, agissons ensemble



L'hôpital public est-il toujours le garant de l'accès aux soins pour tous ? La question mérite d'être posée ! C'est par cette interpellation que les personnels de santé avec la cgt Midi-Pyrénées s'adressent aux usagers sur la situation de l'hôpital et la dégradation des conditions de soins . Parce qu'ils veulent nous soigner dignement les personnels se mobilisent et avec eux les usagers pour exiger des moyens pour l'hôpital. En effet LA CRISE EST PROFONDE ! Depuis plusieurs années, les orientations politiques en matière de santé ne répondent plus aux besoins de la population. Elles s'inscrivent

plus que jamais dans la poursuite d'une logique comptable avec, comme conséquences, des réductions budgétaires sans précédent qui mettent les hôpitaux publics dans de grandes difficultés. Dans notre région, dans les 16 établissements les plus importants, il manque plus de 70 millions d'euros soit l'équivalent de plus de 2 000 emplois. De plus un rapport du CNC propose de fermer 130 plateaux chirurgicaux dans les hôpitaux publics en invoquant la question de la sécurité alors que la motivation est essentiellement économique. En Midi-Pyrénées ce sont 8 plateaux chirur-

giques qui sont menacés. Ce sont les raisons de la colère des personnels et de leur mobilisation le 22 juin dans le cadre d'une journée d'action nationale pour mettre en avant nos propositions face à des besoins de santé croissants, l'hôpital public doit rester le pivot de l'offre de soins. Cette journée sera marquée en Midi-Pyrénées par un rassemblement régional le 22 juin à 14h30 devant le siège de l'ARH à Toulouse. Nous vous invitons à y participer nombreux et nombreuses !

## Secu

Dans le cadre d'un appel commun FO, CGT les personnels de Sécu étaient dans l'action ce 1<sup>er</sup> juin. Leurs revendications portaient sur la suppression d'emplois, le non remplacement des départs à la retraite (2 sur 3), la fusion et la mutualisation des organismes. Il faut en effet savoir que le nombre d'allocataires s'est accru car les fonctionnaires dépendent désormais du régime général.

La grève d'une heure à 24 h avec rassemblement a été bien suivie dans les caisses de Midi-Pyrénées **elle est de 25 à 55% de participation**. Une délégation a été reçue à la DRASS .



## 10 juin

La défense des services publics étaient au cœur de la journée d'action et de mobilisation ce 10 juin, à l'appel des collectifs de défense de services et des syndicats dont la CGT. Plusieurs rassemblements, manif débats ont eu lieu dans tous les départements de Midi-Pyrénées

## EDF

Face la déréglementation du secteur de l'énergie, le projet de privatisation de Gaz de France par le biais de la fusion avec Suez, a du mal à s'imposer du fait de la résistance des personnels. De nombreuses initiatives revendicatives se déroulent dans les établissements d'EDF et GDF. Elles seront marquées par un temps fort de mobilisation le 20 juin avec arrêts de travail. Dans notre région la tenue de Forums en Ariège, en Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne sera l'occasion d'échanger avec les usagers, les associations de consommateurs,...



# 48<sup>e</sup> congrès confédéral

"être à la hauteur de nos ambitions, à la hauteur de ce que les salariés attendent de nous".

*Si des observateurs avisés avaient pronostiqué un congrès à hauts risques pour la direction confédérale sortante et son secrétaire général, ils ont rapidement modifié leur discours et ont vu un congrès de la CGT "sauvé" par la victoire du CPE !!!*

Bien entendu c'est tout autre chose qui s'est passé et les votes, sans ambiguïté, tant sur l'activité que l'orientation comme sur le nouveau système de cotisation ont montré la capacité de la CGT, des délégués des syndicats à prendre les décisions qui permettent à notre syndicalisme d'avancer pour être toujours mieux en phase avec le monde du travail, toujours mieux en capacité de se mobiliser pour contester et résister, agir et proposer !

D'emblée dans son intervention Bernard THIBAUT invitait les délégués-es "à prendre les décisions pour accélérer, généraliser sa mise en œuvre afin d'être à la hauteur de nos ambitions et de notre potentiel, à la hauteur de ce que les salariés attendent de nous".

Nous sommes maintenant engagés dans une démarche de compte rendu et d'appropriation des décisions prises et chacune n'en mesure sans doute pas encore tout le sens et la portée. Bien sûr, parce qu'il constitue une transformation radicale des moyens de financement des organisations de la CGT, le nouveau système de cotisation est la décision qui suscite les débats les plus importants et dont il nous faut maintenant engager rapidement la mise en œuvre. (voir page 8).

Il nous faut apprécier cependant l'ensemble



des décisions prises au regard de l'importance des questions mises en débat autour des 3 principales résolutions :

- Celle sur "le syndicalisme acteur essentiel de solidarité et de conquêtes sociales."
- Celle sur "la démocratie au cœur des enjeux de transformation du travail et de la société"
- Celle sur "développer l'organisation syndicale confédérée"

Chacune de ces résolutions ponctuée d'une ou plusieurs décisions, constituent soit des confirmations, des approfondissements d'orientation antérieures ou des novations mais ce qui est sûr, comme vient de le souligner la CE confédérale, les décisions prises constituent dans leur ensemble, un aboutissement des débats engagés depuis maintenant plusieurs congrès. Certaines

comme le statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle, de la part le coup de projecteur de l'actualité de notre bataille contre le CPE ont pris un nouveau contour, le congrès les renforçant au cours des votes et des débats contradictoires qui ont finalement permis de mieux en préciser le contenu et les enjeux.

(suite page 6)

# s'organiser pour mettre en œuvre les décisions !

dimension interprofessionnelle renforcée



Nous sommes entrés dans une nouvelle phase celle de la mise en œuvre. Chaque organisation a la responsabilité de se déployer rapidement pour permettre une appropriation des décisions de Lille par l'ensemble de nos syndiqués. Le comité régional lors de sa prochaine réunion de juin examinera ses responsabilités dans la feuille de route proposée par le congrès. Il le fera à partir de notre réalité, des objectifs et des ambitions que nous portons en région pour leur donner une toute autre dimension à

un an de la prochaine conférence régionale. Certains, comme notre bataille pour l'emploi et les questions que nous travaillons dans notre groupe de travail emploi-territoire, le travail engagé sur les

services publics ainsi que sur les enjeux de la santé au travail, pour ne prendre que ceux là, se trouvent validés par les orientations prises. Ils ont besoin de prendre une toute autre dimension à un an de notre prochaine Conférence régionale. Conférence régionale qui devrait permettre aux organisations et syndicats de Midi-Pyrénées de

## la bataille pour l'emploi et le nouveau statut du travail salarié s'ancre dans les territoires

construire sur le territoire régional un syndicalisme en capacité de faire face aux nouveaux enjeux et défis qui sont ceux :

- Des changements induits par la mondialisation

- Des mutations du travail
- Des attentes renforcées des salariés(es) vis à vis de la CGT.

Sur ces enjeux et défis nous ne parlons pas de rien, les chantiers sont ouverts, ils touchent à des questions décisives l'emploi et les territoires avec les mutations qui bouleversent notre région et bien sûr la vie des salariés(es), le développement économique que nous voulons, les questions du travail, de la santé au travail, la formation, les transports, les services publics, la santé... Les orientations adoptées en faisant plus de place à la dimension interprofessionnelle et l'ancrage dans les territoires nous permet de pousser les ambitions affichées autour des chantiers que nous avons ouverts.

Ainsi la 2<sup>e</sup> résolution indique "la bataille pour l'emploi et le nouveau statut du travail salarié s'ancre dans les territoires". Il s'agit pour la CGT de répondre aux besoins des hommes et des femmes de sécurité et de développement dans les bassins de vie et d'emploi et dans les territoires. La décision 7 indique : "le Congrès s'engage à conquérir une démocratie participative en territoire avec des lieux d'intervention dotés de réelles prérogatives".

C'est donc bien en phase avec les décisions du congrès confédéral que nous menons l'activité de la CGT sur les questions d'intérêt régional.

# nos responsabilités en région !

## le comité régional, un lieu où se croisent professionnel et territoires

**Le renforcement de la dimension territoriale, qui, si elle n'est pas de la responsabilité des seuls comités régionaux doit-être portée par l'ensemble des organisations.**

Chacun(e) a un rôle à jouer dans cette ambition. C'est donc un renforcement de la dimension revendicative de l'activité régionale dont il s'agit et de ce point de vue la préparation de notre manifestation régionale pour l'emploi a mis en évidence les attentes de nos organisations et des salariés ! Dans ce cadre, la 3<sup>e</sup> résolution sur "l'organisation syndicale confédérée" pose les principes et nous engageant à travailler à identifier les évolutions nécessaires à mettre en œuvre. Là aussi s'agissant de la dimension régionale, nous ne parlons pas de rien et le chantier est ouvert, celui de travailler mieux ensemble dans la CGT, professions

**Chacun(e)  
a un rôle  
à jouer dans  
cette ambition**

et territoires. Depuis notre dernière conférence c'est à cette démarche que nous travaillons, les professions participent régulièrement à la réflexion du comité régional. Ces réunions de Comité Régional élargi aux professions se sont avérées essentielles dans la décision puis la construction, la préparation de la manif régionale ; utiles pour les croisements à opérer dans le cadre du 48<sup>e</sup> Congrès ; indispensables pour aborder l'ancrage territorial et professionnel des enjeux revendicatifs. La mise en place du Conseil du Comité Régional qui s'est réuni à plusieurs reprises, en 2005, trois réunions de ce conseil sur le Dialogue social



territorial, les pôles de compétitivité et les transports ont montré l'intérêt de croiser sur une même problématique la réflexion avec les syndicats, les professions et les UD. De ce fait, nous constatons des modifications des relations entre le CR et les professions qui montrent la volonté d'être plus solidaire dans la Cgt. Notre Conférence, comme nous y invite le congrès, pourrait valider ces évolutions en décidant d'élargir le Comité Régional aux professions et bassins d'emplois.

Le congrès nous invite à en faire un mode de vie et de fonctionnement permanent ainsi il indique "Le comité régional devient un lieu où le croisement des structures et des activités professionnelles et interprofessionnelles est indispensable. Ses modes de fonctionnement pourraient évoluer dans ce

sens en y incluant les responsables de bassins d'emploi et les professions dans la réflexion régionale. Le comité régional avec les professions pourrait définir des objectifs prioritaires en matière de syndicalisation et le périmètre le plus adapté pour des bassins d'emplois".

**Extraits du rapport de  
Marine BERNARD-ROIGT**

Réunion du CR du 23 juin 2006

# Nouveau système de cotisation !

Le compte à rebours est commencé !

*Le nouveau système de cotisation a été voté par les délégués(es) des syndicats au Congrès par 63,2% des votes. Le COGETISE chargé de gérer le nouveau dispositif, composé de camarades de syndicats, d'UD de FD et d'unions Locales a été, lui adopté par 75% des suffrages des délégués(es).*

Ces décisions si elles ne sont pas les seules votées au congrès, en constituent une part essentielle tant elles vont bousculer nos façons de faire, le financement des organisations bénéficiaires tant dans le champ professionnel que le champ interprofessionnel territorial que le champ interprofessionnel national.



Les décisions ont été prises après un débat très contradictoire, les délégués en votant majoritairement ont fait prévaloir la notion de solidarité sur d'autres intérêts. Chaque organisation doit maintenant s'engager

dans la mise en œuvre. Nombreux, sont ceux qui n'ont pas travaillé...? pas travaillé en amont la mise en situation par la réalisation de l'exercice blanc. Ils éprouvent quelques difficultés et ont besoin de mieux comprendre comment le dispositif fonctionnera. Il entrera en fonction au 1er janvier 2007, le compte à rebours est commencé. L'été doit être mis à profit pour réaliser une mise à plat partout de la réalité des versements effectués par les syndiqués. A partir du mois d'octobre et jusqu'en novembre et décembre les syndicats se réuniront en instances statutaires (comité général, congrès) pour décider des pourcentages affectés à chaque champ (plus ou moins la modulation) et à l'intérieur des champs le pourcentage attribué à chaque organisation syndicale bénéficiaire. Un procès verbal de délibération sera envoyé au COGETISE.

## Dans le champ interprofessionnel territorial sont identifiés :

- Le comité régional
- L'Union locale
- L'Union départementale :
  - l'USR
  - l'UGICT (là où il y a des commissions départementales)

Concernant le financement du comité régional la résolution précise "pour financer les comités régionaux, les unions départementales de la région se concertent pour proposer un pourcentage commun à leurs syndicats". Afin d'harmoniser au plus juste la proposition qu'elle auront à définir les UD ont décidé de réaliser un état des lieux du montant moyen des cotisations des adhérents de leur département, ce travail effectué



elles décideront en septembre, octobre le pourcentage commun avant que se tiennent les instances devant délibérer.

## QUE REPRESENTE LA COTISATION DU COMITE REGIONAL AUJOURD'HUI :

COTISATION ADHERENT	10€
PART VERSEE A UD	2,60€
PART VERSE AU COMITE REGIONAL	0,24€
% CR SUR COTISATION ADHERENT	2,4%

Aujourd'hui la cotisation du CR est reversée par l'UD, avec le nouveau système le CR est identifié comme une structure bénéficiaire et fera l'objet d'un versement direct du COGETISE après que le montant du % affecté sera déterminé par les syndicats de la région réunis en congrès ou comité général d'UD.



## Activité

# CSI PYREMED

Comité Directeur du 4 mai 2006  
à la bourse du travail de Toulouse

L'Assemblée Générale Extraordinaire du CSI s'est tenue à Toulouse pour valider les nouveaux statuts, le Règlement Intérieur. Ces nouveaux statuts ont permis l'intégration de nouvelles Organisations Syndicales (UNSA, USDA) comme membres du CSI PYREMED. Le Comité Directeur du CSI a ensuite finalisé l'organisation de ses activités pour 2006 - 2007 et a adopté le budget prévisionnel :

- Enjeux des transports transfrontaliers le 4 mai 2006 à Toulouse (CGT)
- Droits et libertés syndicales en Andorre les 10 et 11 juillet (USDA)
- Santé, protection sociale à Barcelone le 17 octobre (UGT)
- Le travail saisonnier à Montpellier le 1<sup>er</sup> décembre (CFDT)

### Le CSI a réaffirmé par une déclaration à l'issue du Comité Directeur :

Sa légitimité comme syndicats représentatifs des salariés des régions qui composent PYREMED (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Catalogne et Andorre).

Son soutien, de façon unitaire aux syndicats Andorrans et plus particulièrement à l'USDA, membre de la CES et du CSI, sur leur positionnement face à la proposition de loi sur la liberté syndicale faite par le gouvernement Andorran.

Le colloque de l'après midi sur **"les enjeux des transports transfrontaliers"** était élargi aux syndicats des transports des différentes organisations. Jean Bonet pour la CGT Midi-Pyrénées, UNSA Languedoc-Roussillon ainsi

que CCOO et UGT ont présenté respectivement les problématiques de chaque région. L'échange avec les participants a permis de déboucher sur certaines propositions pour :

- Développer le réseau LGV dans le Grand Sud (Montpellier, Toulouse, Barcelone).
  - Régénérer des réseaux ferroviaires des deux côtés de la frontière et notamment les axes transfrontaliers.
- Réaliser une traversée centrale ferroviaire centrale des Pyrénées (fret et voyageurs). Une déclaration commune a également été adoptée :



*C'est un jeune dirigeant de notre région que le Congrès confédéral vient déléguer à la commission exécutive confédérale.*

En effet Lionel PASTRE a

34 ans, natif de CASTRES où ses racines ancestrales y sont bien implantées. C'est un homme du sud, une fois son BAC en poche il passe son DUT de Biologie à Montpellier et il est ensuite embauché comme technicien au labo P.FABRE en 1993, en neurobiologie. Il y adhère à la CGT en 1999. Il sait déjà très jeune ce qu'est l'engagement syndical, ses parents sont militants à la CGT ainsi que son grand-père, engagé au syndicat CGT de Progil dans le Tarn. C'est

donc tout "naturellement" dit-il qu'il s'est syndiqué et s'est engagé. Il est élu délégué central CGT des Laboratoires P.FABRE en 2002, puis secrétaire général de l'union locale de Castres en 2004 enfin membre du bureau de l'UD du Tarn en 2005.

Il assure, à la fois, ses responsabilités de délégué central dans une entreprise comme P.FABRE avec une multitude d'établissements et 24 comités d'entreprises, éparpillés sur tout le territoire et sa responsabilité de secrétaire général d'union locale. Dans le cadre de ses nouvelles responsabilités, il bénéficiera de droits syndicaux élargis obtenus au sein de l'entreprise. Par contre, il a renoncé, hélas depuis longtemps, à pratiquer son sport favori le rugby

auquel il participait jeune étudiant à Béziers et Montpellier et en équipe de 1<sup>re</sup> division à Mazamet au poste prestigieux de demi-ouverture. Cette pratique du sport de haut niveau lui a sans doute donné cette capacité de travailler avec sérieux sans se prendre au sérieux et un goût pour l'humour dont il ne se prive pas ! Avec les camarades de son syndicat et face au défi du projet de canceropôle dans lequel P.FABRE est engagé il a permis de créer les conditions d'un travail commun des syndicats concernés. C'est sans doute aussi pour cela que ses camarades l'ont désigné comme animateur de ce groupe de travail régional.

## Portrait d'un jeune dirigeant

# L'avenir de SOGERMA en question

il faut maintenir le site et les emplois à la SOGERMA !



*L'annonce de la fermeture du site a suscité une grande indignation parmi les salariés de la SOGERMA d'Aquitaine et au-delà. Nos deux comités régionaux étaient récemment réunis avec les syndicats de l'aéronautique pour travailler autour de la question du pôle d'activité "aéronautique, spatial et systèmes embarqués" et définir des perspectives d'action commune. Plus que jamais la nécessité de mettre en œuvre les projets élaborés ensemble s'imposent ! Dans une déclaration le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées, la Région CGT métallurgie, le syndicat CGT EADS Toulouse apportent leur soutien aux salariés de la SOGERMA en lutte et déclarent :*

*EADS qui annonçait des résultats en progression de 39% en 2005 est uniquement préoccupé par la recherche exclusive du profit pour ses actionnaires.*

*La SOGERMA et son centre de Mérignac détiennent une des plus haute technologie en matière aéronautique. Comment concevoir que cet outil industriel soit condamné : C'EST INACCEPTABLE !*

*plaçant comme le deuxième pôle aéronautique français !*

*C'est pourquoi, La CGT Midi Pyrénées entend prendre toute sa place avec l'ensemble des organisations syndicales, et des salariés aquitains pour empêcher ce mauvais coup et construire d'autres alternatives en développant, notamment les coopérations industrielles entre nos deux régions !*

## **La SOGERMA et son centre de Mérignac détiennent une des plus haute technologie en matière aéronautique**

*Derrière chaque emploi il s'agit de femmes, d'hommes et de familles entières qui sont concernés.*

*En agissant aujourd'hui pour le maintien et le développement de la SOGERMA, nous affirmons le besoin et la nécessité d'emplois industriels, d'emplois stables, de garanties collectives d'un haut niveau permettant aux salariés de "TRAVAILLER POUR VIVRE DANS LEUR REGION".*

*On est bien loin de la responsabilité sociale des grands groupes et de leurs filiales vis-à-vis d'une filière, d'un territoire, des femmes et des hommes qui y vivent.*

*Les responsabilités de l'Etat et du Patronat restent posées. La logique libérale qui a conduit ces dernières années aux privatisations en cascades fait la démonstration que les salariés, les retraités et les privés d'emplois n'ont rien à attendre de cette stratégie. C'est toute une région, une filière, plus largement l'emploi, qui est l'élément structurant d'un aménagement durable du territoire, qui sont menacés. L'aéronautique et la défense représentent plus de 30 000 emplois en Aquitaine.*

*Depuis de nombreux mois les comités régionaux Aquitaine et Midi-Pyrénées avec leurs syndicats de l'aéronautique ont engagé un travail en commun pour construire et développer les initiatives "pour l'emploi et l'avenir de nos régions" dont le secteur de l'aéronautique constitue un atout essentiel pour le développement de nos territoires, le*

*d'hui pour le maintien et le développement de la SOGERMA, nous affirmons le besoin et la nécessité d'emplois industriels, d'emplois stables, de garanties collectives d'un haut niveau permettant aux salariés de "TRAVAILLER POUR VIVRE DANS LEUR REGION".*

TOULOUSE LE 18 MAI 2006

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées,  
Région CGT métallurgie,  
syndicat CGT EADS Toulouse



*"L'annonce scandaleuse du groupe EADS informant de la fermeture du site de la SOGERMA à Mérignac suscite émotion et colère tant des salariés de l'entreprise que des populations.*



Jean-Marc AUTIE  
secrétaire général UD32

## Congrès

Le Congrès de l'union départementale du Gers s'est tenu les 8 et 9 juin 2006 à AUCH, Jean-Marc AUTIE a été réélu secrétaire général de l'UD

## Comité de pilotage

Les syndicats CGT du secteur du Textile ont participé aux travaux du Comité de Pilotage textile mis en place par le Conseil Régional et le Préfet de Région pour décider des orientations concernant la filière textile en Midi-Pyrénées. Une nouvelle réunion aura lieu le 6 juillet à Toulouse, les syndicats exprimeront l'exigence de décisions politiques qui s'opposent au démantèlement du secteur et aux nouvelles suppressions d'emploi à Lavelanet.

## Copire

C'est l'instance paritaire régionale qui émet des avis et des propositions concernant les politiques de l'emploi. Le MEDEF tente d'y maintenir son hégémonie. Une rencontre unitaire des 5 confédérations régionales présentes à la COPIRE aura lieu ce 27 juin pour examiner une démarche commune visant à imposer au patronat le respect et règles du paritarisme !

